

Bienvenue chez vous !

Logis Cévenols dispose d'un nouvel outil pour tisser le lien avec les habitants des logements mis en service.

À la faveur de la livraison de la résidence Les Romarins, le 1^{er} décembre 2018, Logis Cévenols a remis à chacun des arrivants un petit fascicule intitulé "Livret de résidence". Cet outil, désormais distribué à tous les nouveaux locataires de Logis Cévenols, présente le fonctionnement de la résidence. Le message est parfois livré de façon imagée, mais il est toujours très précis. Logis Cévenols profite de ce contact créé avec ses locataires pour présenter sa structure, son organisation et fournir des clés pour mieux comprendre comment est calculé le loyer ou les charges locatives.

Un important travail de recueil d'informations

« C'est un lourd travail de collecte d'informations et de mise en forme que nous avons pu mener à bien avec les gestionnaires de patrimoine », explique Philippe Curtil, directeur de Logis Cévenols.

En plus des conseils pratiques, comme les possibilités d'aménagement et de décoration du logement, le bon usage des parties communes, l'optimisation du chauffage ou les règles de sécurité de base, les locataires trouvent des indications très concrètes concernant les abonnements à l'énergie ou à la fourniture d'eau. Enfin,



Les occupants de la résidence "Les Romarins" ont été les premiers à disposer du nouveau "Livret de résidence" désormais édité par Logis Cévenols.

un récapitulatif des adresses et des numéros utiles est répertorié à la fin du livret. Autant dire que Logis Cévenols conseille à ses locataires de conserver précieusement ce document.

« Peu à peu, nous allons tenter d'élargir ce livret de résidence à l'ensemble du patrimoine. Mais il faudra un peu de temps pour cela », précise le directeur de Logis Cévenols.



MEILLEURS VŒUX

À l'occasion du Nouvel An, Logis Cévenols tient à souhaiter une bonne et heureuse année 2019 à tous ses locataires et espère leur donner toute satisfaction dans leurs demandes quotidiennes.

Les locataires ont élu leurs représentants au conseil d'administration

Élus pour quatre ans, les nouveaux administrateurs ont leur mot à dire pour bâtir les grandes lignes de la politique de Logis Cévenols.

Les locataires de Logis Cévenols ont été conviés, à l'automne 2018, à désigner leurs quatre représentants. Ceux-ci sont appelés à siéger pour les quatre prochaines années au sein du conseil d'administration de Logis Cévenols. Le vote s'est déroulé par correspondance et les bulletins ont été dépouillés le 10 décembre 2018 au siège de Logis Cévenols, quai de Bilina. Le vote a recueilli 993 bulletins, soit 19,89 % des inscrits. Sur les 887 exprimés, 52,2 % (soit 463 voix) se sont portés

sur la CNL¹ et 47,8 % (soit 424 voix) sur la CLCV². Chacun obtient donc deux sièges au sein du conseil d'administration. La CNL sera représentée par William Balez et Nicole Maleysson. Cette dernière ayant décidé de ne pas siéger, c'est le suivant sur la liste, Max Bordary, qui a été élu. La CLCV aura pour représentants Anne-Lyse Messenger et Jean-Paul Schmid. Le conseil d'administration nouvelle formule, qui s'est réuni le 20 décembre en présence de son président, Max Roustan, est composé de 23 membres.

Comment ça fonctionne ?

Outre les représentants des locataires et d'Alès Agglomération, un représentant des affaires familiales, un membre de la CAF, un représentant d'association d'insertion, une personnalité qualifiée, deux représentants de syndicats de travailleurs, un représentant du "1 % logement" et deux élus externes à la collectivité de rattachement le complètent. Ce sont eux qui décident des grandes lignes de la politique de Logis Cévenol en matière de loyers, de construction de logements ou de grands travaux. Ils ont également en charge l'adoption du budget annuel. S'il ne se réunit que trois ou quatre fois par an, le conseil d'administration est également secondé dans sa tâche par trois commissions qui se rassemblent beaucoup plus souvent. Elles sont chargées de "mettre en musique" les décisions du conseil d'administration. C'est le cas avec le bureau du conseil d'administration, la commission d'attribution des logements, la commission des appels d'offres ou la commission de prévention des expulsions. L'exécutif de Logis Cévenols est donc désormais en ordre de marche.



Les élus du conseil d'administration de Logis Cévenols ont participé à leur première réunion le 20 décembre 2018.

1 - Confédération Nationale du Logement.
2 - Consommation Logement et Cadre de Vie.